



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT N° 254-10 RELATIF À  
RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, M. Clément Costanza, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité ;

**QU'UN** Avis de motion est déposé par Louise Lussier, conseillère, en vue de l'adoption à une assemblée subséquente du règlement no 254-10 relatif à rémunération des élus ;

**QUE** ledit projet de règlement a pour objet de mettre à jour la rémunération des élus pour l'année à venir ;

**QUE** la municipalité procèdera à son adoption lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 décembre 2024 ;

**QUE** toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement à l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles d'ouverture au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) ou sur demande à [dg@sherr.ca](mailto:dg@sherr.ca).

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

Clément Costanza

Directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, le 19<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

Clément Costanza  
Directeur général et greffier-trésorier